

LE SCRUPULE

PETIT MANUEL DE DIRECTION

À L'USAGE

DES ÂMES TIMORÉES ET DE LEURS CONFESSEURS

D'APRÈS

SAINT FRANÇOIS DE SALES
ET SAINT ALPHONSE DE LIGUORI,
DOCTEURS DE L'ÉGLISE

EXTRAIT, TRADUIT ET ANNOTE, 1879

PAR MGR GAUME
PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE, DOCTEUR EN THÉOLOGIE

Jugum enim meum suave est et opus meum levis.

Mon joug est doux et mon fardeau léger.

ST MATHIEU, XI, 30

Éditions Saint-Remi

– 2009 –

Note de l'éditeur :

Nous avons conservé l'utilisation du vieux français pour toutes les citations de Saint François de Sales, comme l'avait fait l'éditeur Gaume Frères en 1879.

Les ESR

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

AVANT-PROPOS

Parmi les maladies morales, une des plus dignes de pitié, des plus difficiles à guérir et des plus dangereuses : c'est le scrupule.

Digne de pitié : Elle atteint les meilleures âmes, dont elle transforme la délicatesse de conscience, en craintes vaines et en pusillanimité. D'enfants du Calvaire, elle en fait des esclaves du Sinai. Au lieu de trouver la joie et le repos dans le service du bon Maître, qui a dit : « Mon joug est doux et mon fardeau léger », la religion leur est à charge. Tous les devoirs qu'elle impose sont pour elles, autant de sources d'inquiétudes et de tourments.

Difficile à guérir : Le caractère propre de cette maladie, est de tromper ceux qui en sont victimes. S'ils se croyaient vraiment scrupuleux, ils seraient bientôt guéris. Mais le difficile est de les en convaincre. Toujours ils ont une porte de derrière pour s'échapper. « Je crains de ne m'être pas bien expliqué ; je crains qu'on ne m'ait pas compris ; je crains de n'avoir pas eu assez de contrition ; je crains de pécher en tout ce que je fais ». Combien de saints et habiles confesseurs ont échoué dans cette cure, et échouent encore tous les jours.

Très dangereuse : Le scrupule conduit au dégoût du devoir ; le dégoût au relâchement ; le relâchement à l'indifférence ; l'indifférence à l'abandon final, non seulement des pratiques de surérogation, mais encore des obligations les plus importantes. Comme il arrive trop souvent, tout cela se termine par la perte de la foi ou la perte de la tête.

Un pareil malheur est d'autant plus à craindre que le scrupule, arrivé à un certain degré, envahit le passé, le présent et l'avenir. Le passé, par la crainte de n'avoir jamais fait de bonnes confessions ; le présent par la crainte de pécher dans tout ce qu'on fait, ce qu'on dit ou ce qu'on pense ; l'avenir, par la crainte exagérée de n'être pas sauvé.

Venir au secours de ces pauvres âmes et rappeler à leurs confesseurs la direction des maîtres les plus expérimentés dans la conduite des âmes : tel est l'objet de cet ouvrage.

Nota. - A part les notes sur quelques chapitres et signées de nous, tout ce qu'il contient est extrait textuellement de saint Alphonse de Liguori et de saint François de Sales.

CHAPITRE PREMIER :

NATURE ET CAUSES DU SCRUPULE.

Les gens du monde croient que le scrupule est une délicatesse de conscience, qui consiste à craindre le vrai péché et à l'éviter avec beaucoup de soin. Ainsi, ils appellent scrupuleuses les personnes timorées, qui se gardent de certaines fautes qu'eux-mêmes commettent très librement ; et qui évitent certains périls, qu'eux mêmes affrontent sans crainte : ils se trompent.

Le scrupule n'est pas, comme ils le supposent, la délicatesse de conscience qui évite soigneusement et le péché, et les occasions du péché ; c'est une appréhension vaine, fondée sur de légers motifs, qui remplit l'âme d'anxiété et lui fait craindre qu'une chose soit péché, tandis qu'elle ne l'est pas.

Le scrupuleux est comme un cheval ombrageux qui, voyant au travers du chemin où il doit passer, l'ombre d'un arbre, ou d'une pierre ou d'un tronc, s'enlève, recule, se cabre, n'obéit plus au frein ni à l'éperon, comme s'il voyait devant lui un tigre ou un lion prêt à le dévorer. Et par la vaine appréhension d'un danger imaginaire, il s'expose lui et le cavalier, au danger réel de tomber dans quelque précipice.

Tel est le scrupuleux. Effrayé par des ombres vaines et craignant sans fondement que telle ou telle action, d'ailleurs licite et honnête, ne soit un péché grave, il se remplit de trouble et d'inquiétude. Dominé par ses agitations intérieures, il n'obéit plus au confesseur qui le dirige, ni aux personnes éclairées qui le conseillent, ni aux amis qui le reprennent. C'est ainsi que par la crainte d'un péché apparent, il s'expose à commettre de vrais péchés, et même, si le mal arrive à certain degré, à tomber dans le précipice.

Le scrupule vient de plusieurs causes. Dans les uns, c'est le tempérament. Les complexions lymphatiques, froides et mélancoliques, sont un terrain très propre à produire cette sorte d'épines. Les personnes de ce tempérament sont naturellement craintives et pusillanimes : la moindre apparence de péché leur fait peur.

Sombres et taciturnes, la crainte change leurs vaines appréhensions en idées fixes ; tellement qu'il faut la main toute puissante de Dieu pour les en délivrer. Il arrive même quelquefois, que leur imagination troublée leur représente que tout est péché. Alors elles perdent entièrement la paix et leur vie n'est plus qu'une longue angoisse, et un continuel martyre.

Ces pauvres âmes doivent éviter avec grand soin les jeûnes et les austérités exagérées, la solitude prolongée, la fréquentation des personnes peu instruites en matière de spiritualité, ou d'une conscience trop timorée. Si elles agissent autrement, elles perdront la tête ou du moins la feront perdre à leur confesseur.

Les scrupules qui proviennent de cette première cause, sont difficiles à guérir. La personne portant toujours avec elle son tempérament, a toujours avec elle la source de ces fausses idées, de ces craintes, de ces subtilités et de ces extravagances.

La seconde cause des scrupules, c'est le démon. L'implacable ennemi du genre humain cherche à nous perdre, pauvres enfants d'Adam, en nous tendant un double piège : la présomption et la défiance. Dans les uns, il élargit la conscience, oblitère le sens moral, et jette à pleines mains des semences d'incrédulité.

La foi perdue ou ébranlée, la conscience débarrassée de tout frein salutaire, l'âme est un vaisseau sans lest et sans gouvernail qui va se briser à tous les écueils. Tel est l'état de ces multitudes lettrées et illettrées qui, de nos jours, ne connaissant plus d'autre règle de conduite que les bas instincts de la nature corrompue, boivent le péché comme un verre d'eau froide.

Aux bonnes âmes dont il n'a pu ébranler la foi ni entamer la vertu, l'esprit de mensonge rétrécit la conscience par une crainte excessive. Entrant dans leur imagination, il la remplit de fantômes et de ténèbres, dont il forme de vaines appréhensions de péchés, qui les jettent dans des inquiétudes continuelles.

De plus, il fomenté dans l'appétit sensitif des mouvements, sources de craintes et d'angoisses. Dans cet état d'obscurité, de confusion, et de révolte de toutes ses puissances, la pauvre âme ne sait où donner de la tête.

Le démon sait ce qu'il fait. Par ces tourments de conscience, son but est de rendre ennuyeuse l'oraison et la prière, odieuse la pratique des sacrements, insupportable le service de Dieu ; si bien que l'âme dégoûtée tombe dans la défiance, abandonne la bonne voie, commet de vrais péchés et, s'il est possible, arrive jusqu'au désespoir.

Les scrupules qui viennent du démon peuvent se reconnaître aux signes suivants. Ils obscurcissent l'esprit d'une manière particulière ; produisent une amère tristesse de cœur ; font croire à l'âme qu'elle est abandonnée de Dieu, qu'il n'y a plus de paix pour elle ni de remède à ses maux.

De plus, ils sont intermittents et n'ont pas toujours un caractère uniforme. Tantôt plus forts, tantôt plus faibles, tantôt presque nuls, ils varient suivant que la main de Dieu lâche ou retire la chaîne au démon tentateur.

Ce double signe distingue les scrupules démoniaques des scrupules qui viennent du tempérament : ces derniers sont presque toujours les mêmes, attendu que la nature agit toujours conformément à ses propres instincts.

CHAPITRE II :

CAUSES DU SCRUPULE (SUITE).

La troisième cause des scrupules, c'est Dieu Lui-même. A coup sûr Il n'en est pas la cause positive, en ce sens qu'Il veuille les erreurs, les fausses opinions et qu'Il les produise dans les âmes scrupuleuses. Mais Il en est la cause négative, en tant qu'Il retire à l'âme la lumière, qui lui ferait distinguer clairement qui est péché de ce qui ne l'est pas : comme le soleil produit la nuit dans notre horizon, lorsqu'il nous retire sa lumière.

C'est ainsi que beaucoup de saints se sont vus grandement tourmentés par des angoisses intérieures. Par exemple saint Bonaventure, fut si fort agité de scrupules, qu'il passait quelquefois plusieurs jours sans oser monter à l'autel.

Saint Ignace fut pareillement affligé de scrupules ; mais à tel point qu'il résolut de s'abstenir de toute nourriture, jusqu'à ce qu'il plut à Dieu de le délivrer de cette terrible tempête. Il passa huit jours sans boire ni manger. Toutefois, averti par son confesseur, il consentit à agir avec plus de prudence et à prendre quelques aliments.

Sainte Lutgarde fut travaillée de cruels scrupules en récitant l'office divin. Elle répétait la même heure canonique deux et trois fois. Malgré tous ses efforts, elle ne croyait jamais avoir satisfait à son devoir et demeurait constamment inquiète.

Or, le Dieu juste et toujours miséricordieux permet ces sortes d'épreuves aux meilleures âmes pour plusieurs raisons. La première, afin de les purifier de leurs fautes. C'est justice que les âmes converties paient par une crainte excessive la coupable liberté qu'elles ont donnée à leur cœur et à leurs sens.

La seconde, afin d'affermir l'âme dans une juste crainte des vrais péchés, par une crainte exagérée des péchés apparents. Il est manifeste que celui qui tremble à l'ombre d'une faute, tremblera bien plus à la vue d'une faute réelle.

La troisième, pour humilier l'âme en la maintenant dans un bas sentiment d'elle-même. Au fait, rien n'est plus humiliant pour une personne, surtout si elle est douée de quelque capacité, que de se voir toujours embrouillée, comme un enfant, dans des choses de rien, et qui pis est sans pouvoir se dépêtrer elle-même. C'est alors qu'elle voit de ses yeux et touche de ses mains sa profonde misère.

La quatrième, dans le but de faire pratiquer l'obéissance, l'abnégation du propre jugement, la patience et d'autres vertus. Dans cet état de perplexité, si l'âme veut agir avec rectitude, elle est forcée de se soumettre aveuglément à la conduite d'autrui ; d'endurer avec patience beaucoup d'angoisses et de se faire une grande violence pour se tenir ferme dans la pratique de la vertu.

Voici les marques auxquelles on peut reconnaître si les scrupules viennent d'une permission spéciale de Dieu, pour la purification des âmes.

D'abord, l'assistance particulière de la grâce ; car par ces épreuves Dieu n'a d'autre intention que de perfectionner ces bonnes âmes. Il en résulte que malgré leurs scrupules, elles continuent d'avancer, bien que sans s'en apercevoir dans le chemin de la perfection.

Ensuite, on les voit s'éloigner de plus en plus du péché et du danger de le commettre. Elles sont moins rebelles à l'obéissance que les autres scrupuleux, et plus constantes dans la prière et dans les exercices de piété.

Enfin, les scrupules de ces âmes ne sont pas perpétuels. Quand le va et le vient de leur cœur a fait le même effet que la tempête dans la mer : c'est-à-dire quand il les a purifiées de leurs souillures et affermiées dans certaines vertus, le calme se fait peu à peu ou même immédiatement, et l'âme se trouve dans une pleine tranquillité » (Scaramelli, *direttorio ascetico* Trait., 2. c. 1).

Au reste, l'Esprit de saint François de Sales donne une raison bien consolante des scrupules qui travaillent quelquefois les âmes, revenues à Dieu dans toute la sincérité de leur cœur. « Vous dites que depuis que vous vous êtes rangée à un train de vie plus dévot, il vous est arrivé une fourmilière de scrupules, qui vous rongent et dévorent, et que des mouches d'imperfections, selon le jugement de votre confesseur, vous paraissent des éléphants de péché, à cause de votre infidélité à correspondre aux grâces de Dieu.

« N'irritez pas votre mal. Le scrupuleux ne fait qu'esgratigner ses plaies en les maniant. Il prend un plaisir malin à les gratter, mais à la fin cette démangeaison lui est cuisante. Toutefois, c'est un bon signe quand en une terre nouvellement défrichée, il croît beaucoup de chardons et de ronces : c'est un témoignage évident de sa graisse, et par conséquent de sa future fertilité, quand elle sera bien cultivée et ensemencée.

« C'est une assez bonne marque en une âme, quand en son commencement de la vie dévote, elle est attaquée de scrupules ; car c'est un témoignage que la grâce a imprimé en elle une grande aversion pour le péché, puisque son ombre seule l'épouvante.

« C'est un signe de guérison lorsqu'après une forte fièvre, il vient des enleveurs aux lèvres ou à la bouche ; la nature jetant

ainsi au dehors la chaleur excessive qui estoit au dedans et qui déréglait l'harmonie du tempérament et des humeurs.

« Pourvu, dites-vous, que je ne perde point de vue la belle étoile de la grâce parmi ces orages ; que tout se brouille autour et au dedans de moi ; que la mer fasse des vagues et les vents des orages, je souffrirai volontiers pour l'amour de Dieu : il n'y a que ce naufrage du saint amour que ma faiblesse me fait appréhender. - La crainte est un excellent pilote qui saura bien détourner des escueils le vaisseau de votre cœur.

« Au reste, je ferai comme le bon Architriclin de l'évangile, je vous servirai le meilleur à la fin. C'est le conseil des conseils, d'avoir qui bien vous conseille.

« Votre chère âme est entre les mains d'un conducteur, dont les lèvres sont gardiennes de la science de salut pour vous. Si vous acquiescez à ses sages avis, vous serez bientôt délivrée de ces eschaudes qui déchirent votre conscience : sinon n'est-ce pas bien fait que vous demeuriez en ces peines d'esprit, puisque vous n'en voulez pas sortir par la porte du bon conseil » (Esp. de S. Fr. de Sales, t. II, p. 418, édit., in-8. 1840).

CHAPITRE III :

SIGNES ET OBJETS DU SCRUPULE. - LA CONFESSION. - SA PREMIÈRE QUALITÉ.

Il y a plusieurs marques auxquelles on reconnaît si une personne est scrupuleuse : voici les principales.

1° Être facile à douter et à craindre pour des motifs frivoles et sans aucun fondement raisonnable ;

2° Être inconstant dans ces mêmes doutes et ces mêmes craintes et changer sur de légères apparences, tantôt regardant comme illicite ce que d'abord on trouvait licite ; et tantôt jugeant licite ce qui naguère paraissait illicite.

3° Éprouver dans ces doutes et ces hésitations, des inquiétudes, des agitations, des angoisses et des troubles. Bien que les re-

mords qui viennent de Dieu, blessent le cœur, ils ne le jettent ni dans les ténèbres ni dans l'anxiété.

4° Si la personne interrogée sur l'objet de ses doutes, répond qu'il n'y a pas de péché, et qu'ensuite elle craigne pour elle-même et n'ose pas se risquer à agir.

5° Si la personne se montre obstinée dans son jugement, et ne s'en repose ni sur l'avis de personnes éclairées, ni même de son confesseur ; et qu'après avoir consulté tantôt les uns tantôt les autres, elle finit par s'en rapporter à son propre jugement.

Cette dernière marque est surtout caractéristique. Saint François de Sales avait coutume de dire que les scrupules avaient leur racine dans le plus fin orgueil. Il l'appelait fin, et même l'élixir de l'orgueil, parce qu'il était si délié et si subtil qu'il trompait celui-là même qui en était entaché.

« Selon l'avis du bienheureux François, voici comment cela se fait dans les scrupules. C'est que celui qui est rongé de cette vermine, que l'on a tant de peine à faire mourir, ou exterminer d'un cœur, qui en est une fois assailli et infecté, ne sauroit se résoudre à acquiescer au jugement de ceux qui sont prudents en la parole mystique, voulant tousjours que son opinion prévale et surnage sur celle des plus habiles ; que s'il voulait se sousmettre et renoncer à son propre avis, il seroit aussi tost guery.

« Si le texte des divins oracles nous apprend que la désobéissance est un crime semblable à l'idolâtrie et au sortilège, que dirons-nous de celle des scrupuleux qui sont idolâtres de leurs propres sentiments, et tellement charmez de leurs propres opinions, qu'ils demeurent affermis dans leur mauvais propos, quelques remontrances qu'on leur fasse ?

« Quand on leur dit que leurs craintes sont vaines et mal fondées, ils s'imaginent qu'on les flatte, qu'on ne les entend pas bien, qu'ils ne s'expliquent pas assez : bref ils ne sont jamais contents. Dieu vous préserve de ce fâcheux mal que j'ai coutume d'appeler la fièvre quarte ou les pâles couleurs de l'esprit » (Esprit, t. 1, p. 217).

La confession et la communion sont pour le scrupuleux le principal sujet de ses inquiétudes et de ses tourments. Sur ce

double point rien n'est plus propre à le rassurer que les solides et consolantes doctrines des grands maîtres de la vie spirituelle. Ames scrupuleuses et timorées recevez-les avec confiance et la guérison sera la récompense de votre fidélité.

Quant à la confession, saint Alphonse commence par rappeler le dogme catholique et les conditions nécessaires, pour recevoir dignement le sacrement de pénitence. La rémission des péchés, une augmentation de grâce pour ne les plus commettre, la paix de l'âme et l'énergie du bien : tels sont les précieux effets de la confession. Pour les produire elle doit avoir trois qualités l'intégrité, la contrition, la sincérité.

En premier lieu l'intégrité. Elle consiste dans la connaissance de toutes les fautes mortelles non confessées, ou mal confessées. Comme on voit, l'intégrité suppose l'examen de conscience. « Celui, continue Saint Alphonse, qui a l'habitude de fréquenter les sacrements, ne doit pas se casser la tête pour rechercher les minuties des péchés véniels. J'aimerais mieux qu'on s'examinât sur les causes des attachements et des tiédeurs. Je dis cela pour ces personnes qui vont au confessionnal, la tête pleine de ce qu'elles ont vu ou entendu et qui chantent toujours la même chanson, accusant les mêmes défauts sans douleur et sans ferme propos de s'en corriger.

Au reste, pour les âmes timorées, qui se confessent souvent, et qui se gardent des péchés véniels de propos délibéré, l'examen ne demande pas beaucoup de temps. S'il s'agit de fautes graves, elles n'ont pas besoin de scruter leur conscience, parce que, dans le cas où il y en aurait quelqu'une, elle se ferait d'elle-même suffisamment connaître. Il en est ainsi des péchés véniels pleinement volontaires : l'aiguillon du remords ne permettrait pas de les oublier.

De plus, on n'est pas obligé de confesser tous les péchés véniels, qui sont sur la conscience. Par conséquent, on n'est pas tenu d'en faire une exacte recherche et moins encore du nombre, des circonstances, du comment et du pourquoi ils ont été commis.

C'est assez de dire ceux qui font le plus de peine et qui sont un obstacle à la perfection. Et quand il n'y pas actuellement une ma-

tière certaine pour l'absolution, on doit accuser quelque péché de la vie passée, qui porte le plus à la contrition : Par exemple : « Je m'accuse en particulier de toutes les fautes de ma vie passée contre la charité, la pureté ou l'obéissance »¹.

Combien est consolant ce qu'écrivit à ce propos saint François de Sales ? Ne vous inquiétez nullement, si vous ne vous souvenez pas de toutes vos petites chutes, pour vous en confesser ; parce que, comme vous tombez souvent sans vous en apercevoir ; ainsi, vous vous relevez souvent sans vous en apercevoir. Il voulait dire qu'on se relève ainsi par les actes d'amour ou autres bonnes œuvres, que les âmes dévotes ont coutume de faire.

CHAPITRE IV :

SECONDE QUALITÉ DE LA CONFESSION. - LA CONTRITION.

La contrition, accompagnée du ferme propos. - Cette condition est essentielle pour obtenir le pardon des péchés. Les meilleures confessions ne sont pas les plus longues, mais les plus douloureuses. La preuve d'une bonne confession, dit saint Grégoire, ne consiste pas dans le grand nombre des paroles du pénitent, mais dans le repentir qu'il témoigne. Au reste, les personnes qui se confessent souvent, et qui ont horreur même des péchés véniels, doivent bannir tout doute si elles ont ou non la vraie contrition.

Il en est qui se tourmentent parce qu'elles ne la sentent pas. Elles voudraient, toutes les fois qu'elles se confessent, avoir des larmes dans les yeux et des tendresses dans le cœur ; puis, malgré tous leurs efforts, ne pouvant les obtenir, elles sont toujours inquiètes au sujet de leurs confessions.

¹ Accuser une de ces fautes dont on est sûr de se repentir, et sans entrer dans aucun détail : cela suffit pour donner une base suffisante à l'absolution et valider la confession qui, autrement, serait nulle par défaut de contrition. J.-Gaume.

Mais elles doivent se bien persuader que la vraie contrition n'est pas dans le sentiment, mais dans la volonté. Tout le mérite des vertus, réside dans la volonté. De là vient ce qu'écrivit Gerson en parlant de la foi : « Quelquefois, dit-il, celui qui désire croire, a plus de mérite que celui qui croit déjà »¹.

Avant Gerson, saint Thomas, parlant spécialement de la contrition, s'exprime ainsi : « La douleur essentielle et nécessaire pour la confession, c'est le regret du péché commis. Cette douleur ne réside pas dans la partie sensitive, mais dans la volonté. La douleur sensible est un effet de la douleur de la volonté. Cet effet on ne peut pas toujours l'obtenir, parce que la partie inférieure de l'âme, ne suit pas toujours docilement la partie supérieure. Ainsi, toutes les fois donc qu'il y a dans la volonté un repentir souverain du péché, la confession est bonne ».

Abstenez-vous donc de vous efforcer d'avoir la contrition sensible. Quand il s'agit des actes intérieurs, vous devez savoir que les meilleurs sont ceux qui se font avec le moins de violence et plus de douceur ; car le Saint-Esprit dispose tout avec suavité et tranquillité². Aussi, le saint pénitent Ezechias, parlant de ses fautes, disait : *J'éprouve une grande douleur, mais je suis en paix*³.

Lorsque vous voulez recevoir l'absolution, faites ceci : En vous préparant à la confession commencez par demander à Notre Seigneur et à la Sainte Vierge une vraie douleur de vos péchés ; faites brièvement votre examen, comme il a été dit plus haut ; et pour la contrition il vous suffit de dire : *Mon Dieu, je Vous aime par dessus toute chose ; j'espère par le sang de notre Seigneur, le pardon de tous mes péchés ; je m'en repens de tout mon cœur ; je les déteste plus que toute chose, parce qu'ils Vous ont offensé, Bonté infinie. J'unis ma douleur à celle de Jésus-Christ au jardin des olives. Moyennant votre grâce, je suis résolu à ne plus Vous offenser*⁴.

¹ *Aliquando non tam meritorium est credere quam velle credere. De praep. ad miss. cons. 3.*

² *Disponit omnia suaveter. Sap. VIII. 1*

³ *Ecce in pace amaritudo mea amarissima. J. S. XXX VIII*

⁴ A la place de cette prière, on peut dire : trois *Ave Maria* et trois actes de contrition. J. Gaume.

Toutes les fois que vous aurez voulu dire cela avec une vraie volonté, allez tranquillement recevoir l'absolution, sans crainte et sans scrupule. Pour ôter les inquiétudes au sujet de la contrition, sainte Thérèse donnait un autre signe également certain : « Voyez, disait-elle, si vous avez une sincère résolution de ne plus commettre les fautes que vous confessez ; si vous avez cette sincère résolution, ne doutez nullement d'avoir aussi une vraie contrition ».

Afin que la confession soit bonne, cette résolution, ou ce ferme propos doit être ferme, universel et efficace.

1° Il doit être ferme. Quelques-uns disent je ne voudrais plus commettre ce péché ; je ne voudrais plus offenser Dieu, hélas ! ce je voudrais montre que le propos n'est pas ferme. Afin de le rendre ferme, il faut dire avec une volonté résolue : *Je ne veux plus commettre ce péché ; je ne veux plus offenser Dieu de propos délibéré.*

2° Le ferme propos doit être universel, c'est-à-dire que le pénitent doit se proposer d'éviter tous les péchés sans exception. Cela toutefois s'entend des péchés mortels. Quant aux véniels, il suffit pour la validité du sacrement de se repentir d'une seule espèce de péchés véniels, avec la volonté de ne pas y retomber¹.

Les personnes plus avancées dans la piété, doivent se proposer d'éviter tous les péchés véniels de propos délibéré. Quant aux indélibérés, comme il est impossible de les éviter tous, il suffit d'avoir la volonté de les fuir autant qu'on peut.

3° Le ferme propos doit être efficace. Ainsi, il doit porter le pénitent à prendre les moyens de ne plus commettre les péchés dont il s'accuse, et surtout à fuir les occasions prochaines d'y retomber.

L'occasion prochaine est celle où la personne est souvent tombée dans des péchés graves ; ou dans laquelle la personne elle-même a été, sans juste raison, une occasion de péché pour autrui.

Dans ce cas, il ne suffit pas de se proposer d'éviter le péché, il faut de plus avoir la volonté de fuir l'occasion ; autrement les

¹ Cela soit dit pour les personnes qui n'ont pas de faute grave à déclarer. J. Gaume.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
CHAPITRE PREMIER : NATURE ET CAUSES DU SCRUPULE.....	5
CHAPITRE II : CAUSES DU SCRUPULE (SUITE).....	7
CHAPITRE III : SIGNES ET OBJETS DU SCRUPULE. - LA CONFESSION. - SA PREMIÈRE QUALITÉ.....	10
CHAPITRE IV : SECONDE QUALITÉ DE LA CONFESSION. - LA CONTRITION.....	13
CHAPITRE V : LA SINCÉRITÉ. - TROISIÈME QUALITÉ DE LA CONFESSION. - RÉPONSE AUX DIFFICULTÉS.....	16
CHAPITRE VI : RÉPONSE AUX DIFFICULTÉS (SUITE).....	18
CHAPITRE VII : DOCTRINES RASSURANTES.....	21
CHAPITRE VIII : DOCTRINES RASSURANTES (SUITE).....	23
CHAPITRE IX : CONTINUATION DU PRÉCÉDENT.....	26
CHAPITRE X : ENCORE LA CONFESSION.....	29
CHAPITRE XI : OBÉISSANCE AU CONFESSEUR.....	32
CHAPITRE XII : SUITE DU PRÉCÉDENT.....	34
CHAPITRE XIII : ENCORE LES SCRUPULES SUR LA CONFESSION ET AVIS AUX CONFESSEURS.....	38
CHAPITRE XIV : SCRUPULES SUR LA COMMUNION.....	42
CHAPITRE XV : SUITE DU PRÉCÉDENT.....	45
CHAPITRE XVI : NOUVEAUX PRÉTEXTES POUR NE PAS COMMUNIER. ..	47
CHAPITRE XVII : SUITE DU PRÉCÉDENT.....	50
CHAPITRE XVIII : SCRUPULES SUR L'ORAISON.....	52
CHAPITRE XIX : SUITE DU PRÉCÉDENT.....	55
CHAPITRE XX : LA TIÉDEUR.....	57
CHAPITRE XXI : SCRUPULES SUR LES DISTRACTIONS ET LES TENTATIONS.....	59
CHAPITRE XXII : NOUVEAUX SCRUPULES SUR LES TENTATIONS.....	62
CHAPITRE XXIII : INUTILITÉ DES TENTATIONS.....	64
CHAPITRE XXIV : SCRUPULES SUR LES PÉCHÉS ET LES IMPERFECTIONS.....	66
CHAPITRE XXV : NE SE TROUBLER NI DE SES IMPERFECTIONS NI DE SES PÉCHÉS.....	69

CHAPITRE XXVI : SUITE DU PRÉCÉDENT.	73
CHAPITRE XXVII : DES PETTTES VERTUS. - ASSURANCE DE LA GRÂCE. - MARQUE DE LA GRÂCE HABITANTE.....	75
CHAPITRE XXVIII : ASSURANCE DE LA GRÂCE. - MARQUE DE LA GRÂCE HABITANTE.....	78
CHAPITRE XXIX : PURETÉ DE L'AMOUR DE DIEU.....	80
CHAPITRE XXX : MARQUE DU PROGRÈS EN LA PERFECTION.	83
CHAPITRE XXXI : CONSOLATION AUX PÉNITENTS,	84
CHAPITRE XXXII : SCRUPULES AU SUJET DE LA VOCATION.....	87
CHAPITRE XXXIII : CONSOLATIONS AUX MALADES ET À CEUX QUI LES ASSISTENT.	89
CHAPITRE XXXIV : SÉCURITE ET CONSOLATION À L'ARTICLE DE LA MORT.	92
CHAPITRE XXXV : QUELQUES PENSÉES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.....	94
CHAPITRE XXXVI : AUSTÉRITÉS, SUITE DU PRÉCÉDENT.....	96